

Rapport de la Banque Mondiale sur l'Algérie

LA MAIN D'UN AFFABULATEUR AU SERVICE DU MAKHZEN

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7185 — MERCREDI 22 JANVIER 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Emploi en Algérie

58 000 POSTES SERONT CRÉÉS EN 2022

Page 4



REFUS D'HOSPITALISATION DES MALADES DU COVID-19

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a critiqué une nouvelle fois le refus de certains établissements hospitaliers d'accueillir des malade du Covid-19 sous prétexte d'indisponibilité de places. Il a souligné, lors d'une réunion de coordination et d'évaluation en visioconférence avec les directeurs de wilaya et les directeurs des établissements hospitaliers, que les mesures nécessaires seront prises à l'encontre de ceux dont la responsabilité est établie. A cet égard, il a précisé que «ces directeurs doivent, dans des cas exceptionnels, prendre attache avec d'autre hôpitaux pour assurer un lit pour le patient concerné, tout en prenant en charge son transport en ambulance».

Page 2

BENBOUZID MENACE

CONSTANTINE

La baguette de pain ordinaire se raréfie

Page 5

ALGÉRIE-GHANA AUJOURD'HUI À 17H

Unique et ultime test pour les Verts

Page 13

IMPÔT SUR LE REVENU GLOBAL

La DGI dévoile le nouveau barème

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COMITÉS CONSULTATIFS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Vers l'élaboration de textes règlementaires pour améliorer le système de Santé

LES RÉSULTATS des groupes de travail conjoints entre le ministère de l'Enseignement supérieur et celui de la Santé se traduiront par l'élaboration de textes réglementaires en vue d'améliorer le système de santé et de soins en Algérie, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane.

Supervisant en compagnie du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, l'annonce des résultats des travaux de ces groupes de travail conjoints sur les comités consultatifs hospitalo-universitaires locaux et national, la révision de la grille d'évaluation des promotions dans les différents grades des enseignants hospitalo-universitaires, ainsi que sur la réforme de la formation en médecine, M. Benziane a affirmé que «les résultats des travaux de ces groupes se traduiront par l'élaboration de textes réglementaires, permettant l'amélioration du système de Santé et de soins en Algérie».

Rappelant l'évolution enregistrée de par le monde dans les programmes d'enseignement supérieur et de sciences médicales, en sus des préoccupations professionnelles exprimées par le personnel hospitalo-universitaire notamment en ce qui concerne la réhabilitation des structures et des différentes activités des services hospitaliers, le ministre a mis en avant la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes pour présenter des visions et formuler des propositions.

Il a en outre affirmé que son secteur s'attèlera à «appliquer une stratégie de développement inscrite au titre du plan d'action du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à approfondir la réforme de l'enseignement, de la formation et de la recherche dans les sciences médicales afin d'assurer un enseignement de qualité».

Pour ce faire, poursuit le ministre, «nous coordonnons avec le secteur de la santé en vue de rapprocher les points de vue et d'oeuvrer ensemble au développement et à la promotion des formations dans le domaine des sciences médicales».

De son côté, M. Benbouzid s'est engagé à «transmettre toutes les préoccupations des membres des comités au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, assurant de la disposition de son ministère à réunir toutes les conditions nécessaires en vue d'une application «idoine» des résultats de travail de ces comités.

Le ministre de la Santé a également estimé que le travail de ces comités vient en continuité du travail accompli et qu'il reste d'autres efforts à déployer en réponse aux exigences de la médecine et des centres hôspitalo-universitaires.

Au regard de la situation épidémiologique «stable et maîtrisée» de la Covid-19, la conjoncture est «désormais propice au travail», a estimé M. Benbouzid, réitérant les objectifs futurs, la réhabilitation du système de santé, le relèvement du niveau des universités et des hôpitaux, car, a-t-il expliqué, nous sommes dans une situation qui nous oblige à se comparer à ce qui se fait dans les pays avancés ».

M. D.

REFUS D'HOSPITALISATION DES MALADES COVID-19

Benbouzid menace

L'Algérie fait face à une recrudescence de la pandémie de Covid-19, avec 421 nouveaux cas ces dernières 24 heures, alors que des hôpitaux refusent toujours d'hospitaliser des malades, faute de lits.

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a présidé, une réunion de coordination et d'évaluation en visioconférence avec les directeurs de wilaya et les directeurs des établissements hospitaliers y afférents pour s'enquérir des derniers développements liés à la situation pandémique du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué un communiqué du ministère.

M. Benbouzid s'est enquis lors de la réunion «des derniers développements liés à la situation pandémique induite par la propagation du nouveau coronavirus et l'évaluation de l'application des instructions et orientations données pour éviter une quatrième vague du virus, notamment en ce qui concerne la garantie d'un nombre suffisant de lits et d'un stock considérable d'oxygène médical et de médicaments, les anticoagulants en particulier».

A cet effet, le ministre a donné «des orientations rigoureuses portant sur l'impératif d'appliquer les orientations données dans ce sens, notamment l'accélération de la mise en place d'une cellule d'écoute et la désignation d'une équipe de garde, en fixant un numéro de téléphone au niveau des directions de la santé pour répondre aux questions et préoccupations des citoyens 24h/24h».

Il a également donné des instructions pour «libérer les lits non vacants au niveau des établissements hospitaliers de manière progressive et en fonction de la situation épidémiologique de chaque wilaya», ainsi que pour «assurer le fonctionnement d'un nombre de services médicaux de grande importance pour le citoyen, à l'instar de la gynécologie et l'obstétrique, la réanimation, la chirurgie générale, les urgences et la pédiatrie».

Le ministre «a critiqué une nouvelle fois le refus de certains établissements hospitaliers d'accueillir des patients sous prétexte d'indisponibilité de places», ajoute le communiqué, soulignant que «les mesures nécessaires seront prises à l'encontre de ceux dont la responsabilité est établie».



A cet égard, a-t-il précisé, «ces directeurs doivent, dans des cas exceptionnels, prendre attache avec d'autre hôpitaux pour assurer un lit pour le patient concerné, tout en prenant en charge son transport en ambulance».

Dans sa rencontre avec les directeurs de santé, M. Benbouzid a appelé à «la nécessité d'œuvrer à la restauration de la confiance du citoyen en mettant les différents établissements de santé au service du citoyen uniquement, notamment au vu des capacités matérielles et humaines dont disposent la plupart des établissements», soulignant dans le même cadre que la vaccination «reste la seule solution pour lutter contre le virus de Covid-19».

S.O.B.

BÉJAÏA

La pandémie continue à tuer

LA PANDÉMIE du Coronavirus et les différents variants apparus dans le sillage de cette maladie virale dangereuse qui affecte le monde entier continue de tuer à Béjaïa. Trois (03) décès ont été enregistrés hier et 01 autres avant-hier. Au début de la semaine 05 décès avaient déploré aussi par le centre hospitalo-universitaire de Béjaïa à lui seul. Une dizaine de décès voire plus avaient été enregistré encore la fin du mois passé. Hier, le CHU a enregistré 108 malades dont 07 au service de réanimation de l'unité de Khéllil Amrane ou sont hospitalisés 79 malades en tout. Le nombre de patients était en baisse par rapport à la journée d'avant ou «138 personnes étaient hospitalisées dans les trois unités du CHU, dont plus de 85 malades étaient pris en charge à l'unité Khéllil Amrane dont 09 en réanimation Covid», selon M. Hafid Boudrahem coordinateur médical alors qu' «à Targa Ouzemour 06 femmes enceintes, enfants 14 enfants et 04 nourrissons, y sont pris en charge», sans compter les sujets hospitalisés à l'unité Franz-fanon. Plusieurs personnes guéries ont quitté l'hôpital après une période d'hospitalisation qui a duré plusieurs jours. A l'EPH de Sidi-Aïch, 38 cas Covid étaient pris en charge au début de la semaine en cours et un décès, a aussi, été enregistré. Pour rappel, un médecin exerçant au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Béjaïa a été emporté par la pandémie du Coronavirus. Il s'agit du Dr Nadira Mendil âgée de 33 ans. La victime est médecin résidente au service en Neurochirurgie. Il faut noter qu'une trentaine d'employé du CHU entre médecins et paramédicaux ont été testés positifs dont la coordinatrice du service de Neurochirurgie, a-t-on appris hier. Plusieurs médecins et infirmiers sont en congés de maladie pour cause du Covid. Pour sa part, la Direction Générale du CHU de Béjaïa a pris la décision, la semaine dernière, de délocaliser les consultations Gynéco -obstétriques et d'Anesthésie qui se trouvent à l'unité Hospitalo-universitaire de Targa Ouzemour à la Polyclinique de Sidi-Ali Lebhar. Une mesure pour réduire la contagion de la pandémie et dégager des espaces pour la prise charge des patients Covid. Les prestations ont débuté au début de la semaine en cours. Ceci alors qu'une troisième campagne de vaccination du personnel de l'éducation nationale de la wilaya de Béjaïa a été lancée à la faveur de la reprise des cours du deuxième trimestre. La campagne sera assurée dans 31 UDS existants à travers la wilaya. Il est utile de rappeler que le CHU s'est doté récemment d'une 4ème station de production d'oxygène médical de 22m³/heure. Ce générateur a été installé, récemment, au niveau de l'unité Frantz Fanon. Cet équipement a été acquis en faveur de l'hôpital par l'opérateur économique local Laiterie Soummam. Il contribuera à atténuer la pression enregistrée sur la demande en oxygène médical à l'unité Franz Fanon et à améliorer la prise en charge des malades atteints du Covid-19. Pour rappel, la cellule de suivi de la pandémie du Covid-19 s'est réunie récemment en présence des membres de la commission de sécurité de la wilaya et du président de l'APW. «La rencontre a été consacrée au suivi et l'évaluation des efforts consentis dans le cadre de la lutte contre la pandémie, la prise en charge des malades à la faveur de la 4ème vague et la hausse du nombre de cas, les mesures pouvant être prises afin de poursuivre la lutte contre cette maladie dont l'accélération de la campagne de vaccination comme l'une des solutions efficaces pour réduire le nombre de malades. Il était également question des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre cette pandémie dont le pass vaccinal et le pass sanitaire pour quitter ou entrer au territoire national et accéder à certaines espaces et lieux publics.

De Béjaïa, N. Bensalem

RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE SUR L'ALGÉRIE

La main d'un affabulateur au service du Makhzen

Les informations qui ont servi à la Banque Mondiale pour établir son rapport sur l'Algérie, sortiraient de l'imagination d'un affabulateur qui a pour nom Farid Belhadj, vice-président de la Banque Mondiale en charge de la région MENA, qui est le rédacteur de ce rapport tendancieux.



Beaucoup a été dit et écrit sur le caractère mensonger de ce rapport. Mais la preuve définitive a été communiquée par des amis français de l'Algérie. Ce rapport aurait été réalisé sur orientation du palais royal marocain.

Farid Belhadj, qui est de nationalité tunisienne, avait occupé le poste de chef de cabinet du président de la Banque Mondiale, est un ami proche du prince du Maroc, Moulay Rachid et de nombreux ministres marocains.

Ce douteux personnage, mal sain est entré à la Banque Mondiale en 1996 en qualité de conseiller juridique, notamment pour le Maroc, l'Egypte, l'Iran, l'Algérie et la Thaïlande. De 2002 à 2007, il a été responsable des opérations de la BM pour le Maroc, ce qui justifie toute sa haine envers l'Algérie.

De 2007 à 2010, il a été représentant spécial de la Banque Mondiale auprès de l'ONU à New York avant d'être promu en 2010 directeur de la région pacifique, poste qu'il quitte en 2012 pour diriger depuis Beyrouth les activités de la Banque Mondiale au Liban, Syrie, Jordanie, Irak et Iran. Durant, cette période, il a piloté les travaux de la Banque Mondiale sur la crise des réfugiés syriens et ses conséquences sur la région.

En 2018, il est bombardé Vice-président de la Banque Mondiale pour la région Mena, période durant laquelle de nombreux rapports complaisants sur le Maroc ont été rédigés dont le dernier qui classe le royaume du mal et de la misère comme étant un des rares pays qui ont tiré profit de la pandémie. Quel gros mensonge!

A partir de là, il ne faut plus s'étonner de lire à l'avenir de faux-rapports sur l'Algérie commandés et orientés par le Makhzen marocain. Il faut s'attendre à d'autres révélations sur cette solide amitié entre le Makhzen et Farid Belhadj, surtout que les langues commencent à se délier... .

Pour rappel, dans son dernier rapport, la Banque mondiale qui est supposée être une institution internationale chargée entre autres d'élaborer des rapports financiers et économiques ainsi que des analyses objectives sur la base d'indicateurs fiables et crédibles, s'en est pris de manière maladroite et gratuite à l'Algérie où elle prédit un "séisme économique", compte tenu, croit-elle savoir, de la "vulnérabilité" du pays en termes d'exportations.

Pis encore, la BM évoque la "pauvreté en Algérie", au moment où elle passe sous silence la situation de précarité alarmante voire dangereuse et suicidaire sévissant dans un pays voisin de l'ouest de l'Algérie. Du coup, cette institution perd tout ce qu'il lui reste de crédibilité. Et pour cause, elle pond des rapports fallacieux qui obéissent à un agenda au service des lobbies qui n'ont jamais cessé d'instrumentaliser des campagnes hostiles à l'Algérie, dont l'objectif est d'attenter à un Etat stable qui veille à sa souveraineté politique et économique.

Manifestement, il y a un complot visant à nuire à la stabilité du pays à travers ce genre de rapports négatifs et nuisibles, fondés sur des indicateurs et des arguments non sourcés, publiés par des influenceurs et des anonymes sur les réseaux sociaux, sachant que ces derniers sont financés et parrainés par des parties n'hésitant pas à déverser toute leur haine sur l'Algérie, l'objectif étant de fausser l'opinion publique.

Les pratiques insidieuses de la Banque mondiale, contrastent avec le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI) qui a relevé des progrès et des avancées dans l'économie du pays. Cela contraste aussi avec les acquis enregistrés par l'Algérie sur les plans politique, social et économique, notamment à la faveur du parachèvement des institutions de l'Etat, entamées par l'élection du Président Abdelmadjid Tebboune en décembre 2019 et couronnées par les dernières élections locales.

S. Ould Brahim

RÉUNION DE L'OPEP+

Ouverture légère des vannes

LES VINGT-TROIS PAYS de l'Opep+ ont décidé hier d'ouvrir à nouveau légèrement leurs vannes en février, alors que la demande de pétrole est à ce stade peu affectée par la propagation du variant Omicron.

Les représentants des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés via l'accord Opep+ ont convenu «d'ajuster leur niveau total de production de 400.000 barils par jour pour le mois de février 2022», a annoncé l'Opep dans un communiqué à l'issue d'une entrevue rapide et sans surprise.

La réaction du marché restait limitée, tant la décision avait été amplement anticipée par les investisseurs.

Les prix du pétrole montaient vers 14H30 GMT (+0,79% à 79,60 dollars pour le Brent, référence européenne du brut), soutenus par les perspectives optimistes de l'Organisation sur la demande. Plusieurs indicateurs montrent par ailleurs que les pays membres ne sont pas tous en mesure d'augmenter leurs extractions, même avec un objectif relativement bas.

En décembre, les producteurs avaient adopté la même cible pour janvier, malgré les inquiétudes autour d'Omicron qui avaient fait flancher les cours, promettant simplement de surveiller de très près le marché.

Pari payant pour le cartel: l'organisation avait ainsi répondu aux craintes de Washington sur les prix à la pompe, s'attirant les remerciements de la Maison Blanche... Alors même que les cours du brut repartaient de plus belle, alimentant une poussée de l'inflation à travers le monde. Et plusieurs analystes s'attendaient à ce que la hausse des prix de l'or noir se poursuive en 2022, variant Omicron ou pas.

Les analystes de l'Opep ont affirmé aux 13 pays membres et à leurs dix partenaires lors d'une réunion technique ce lundi que les conséquences d'Omicron sur la demande seraient modérées.

De quoi doper l'appétit des investisseurs pour le brut, même si «l'Agence internationale de l'Energie prévient qu'il va y avoir un surplus d'or noir dans les premiers mois de 2022». «Il faut bien se souvenir qu'une hausse du seuil de production autorisé n'est pas la même chose qu'une réelle augmentation», souligne dans une note une analyste chez SEB, qui remarque que plusieurs pays peinent déjà à augmenter leurs extractions.

«Le Nigeria et l'Angola sont les deux exemples les plus évidents, mais il est important de noter que la Russie n'a pas non plus accru sa production en décembre, signe qu'elle pourrait déjà avoir atteint sa capacité maximale», souligne-t-elle.

Moscou, qui fait partie des producteurs qui se sont alliés à l'Opep dans le cadre de l'Opep+, pèse autant que l'Arabie saoudite sur le marché du brut.

Autre poids lourd en difficulté, l'Iran, dont les exportations sont limitées par les sanctions américaines.

Et tandis que les pourparlers ont repris fin novembre à Vienne entre Téhéran et les Occidentaux pour tenter de faire revenir les États-Unis dans l'accord sur le nucléaire, avec à la clé pour la République islamique une levée des mesures punitives, le marché semble pour l'instant sceptique sur le retour des barils iraniens.

A la veille du sommet d'hier, l'Opep a nommé un nouveau secrétaire général: le Koweïtien Haitham Al-Ghais, vétéran du secteur, succédera en août et pour trois ans au Nigérian Mohammed Barkindo.

En poste depuis 2016, c'est sous la houlette de M. Barkindo que l'Opep a repris son statut de meneur du marché du brut grâce à l'alliance Opep+.

La prochaine réunion de l'Opep+ est prévue pour le 2 février.

Hamid B.



EMPLOIS EN ALGÉRIE

58 000 postes seront créés en 2022

LE DIRECTEUR général du budget au ministère des Finances, Faïd Abdelaziz, a donné des précisions sur la création de 58 000 postes d'emploi en 2022, et ce dans différents domaines. Une annonce qui a été reprise par les sites d'information et a constitué une bouffée d'oxygène pour les centaines de milliers de demandeurs d'emploi parmi les jeunes, notamment les diplômés universitaires.

Le représentant du ministère des Finances, qui intervenait sur une chaîne de télévision, a révélé que le gouvernement s'apprête à créer ces nouveaux emplois cette année seulement.

Parmi ces emplois, 10 000 nouveaux postes dans le secteur de l'éducation, 8 000 dans le secteur de la santé et 6 000 dans le secteur de la jeunesse et des sports. Faïd Abdelaziz a également indiqué le montant des salaires alloués pour l'année 2022, lequel s'élève à 3 200 milliards de dinars, soit 52% du budget de gestion, et ce malgré la décision de réduire le budget de l'Etat pour l'année 2022 de 13 000 milliards de dinars à 9 000 milliards de dinars, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de la baisse des dépenses.

Concernant les pré-emploi, le directeur du budget a confirmé que le gouvernement a décidé d'intégrer prochainement 152 000 travailleurs dans le cadre des contrats de pré-emploi, avec l'allocation de 92 milliards de dinars. Il a également fait savoir que, jusqu'à novembre 2021, l'intégration des travailleurs de pré-emploi a atteint 104 000 travailleurs, alors que 45 000 cas sont encore à l'étude.

S'agissant de l'amélioration de la grille des salaires et de l'augmentation du pouvoir d'achat, qui a connu une baisse importante ces dernières années, M. Faïd a indiqué que «l'amélioration des salaires en révisant le point indicatif inclura l'augmentation de nombreux points et non pas la valeur indiciaire. A cet effet, une enveloppe de 240 millions de dinars est consacrée pour l'augmentation des salaires à travers la révision du point indiciaire, a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, le directeur du budget a évoqué l'allocation chômage, soulignant qu'une commission interministérielle est en train d'étudier un décret d'organisation pour la mise en œuvre de cette allocation. Le responsable a affirmé qu'une fois entrée en vigueur, l'allocation chômage sera répartie en trois régions : le Sud, les Hauts Plateaux et le Nord, précisant que l'allocation la plus importante sera allouée au profit des chômeurs des wilayas du Sud. Concernant le montant de l'allocation, M. Faïd a indiqué que celui-ci n'est pas encore fixé et qu'il est toujours en phase d'étude. En revanche, il a précisé qu'une enveloppe de 142 milliards de dinars est allouée pour cette allocation.

Lynda Louifi

ADHÉSION À LA BOURSE D'ALGER

La suppression des autorisations encourage les entreprises

L'introduction des banques et autres établissements financiers en Bourse sans le recours systématique à l'autorisation du gouverneur de la Banque d'Algérie, comme le stipule la loi de finances 2022, est «un coup de starter» de la part des autorités publiques pour encourager les autres entreprises à entrer en Bourse. C'est ce qu'a indiqué hier à Alger le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub.



Yazid Benmouhoub a estimé que les nouvelles mesures inscrites dans la loi de finance 2022 permettant l'introduction des banques ou établissements financiers en Bourse sans l'autorisation du gouverneur de la Banque d'Algérie, représente un « coup de starter de la part des autorités publiques pour encourager les entreprises, pas uniquement du secteur financier, à entrer en Bourse», signalant qu'il s'agit d'un signal fort en direction des entreprises relevant des secteurs public et privé.

S'exprimant sur le financement à travers la Bourse, le DG de la Bourse d'Alger a tenu à affirmer que ce type de financement « s'adresse à toutes les entreprises quels que soient leurs secteurs d'activité» et que la Bourse pourrait être effectivement un maillon fort dans le financement des entreprises à moyen et long terme.

Quant à l'introduction des startups en Bourse, M. Benmouhoub a rappelé que 65 projets ont été financés par le Fonds spécial « Algeria Startup Fund» (ASF) depuis sa création en octobre 2020, précisant que le marché boursier dédié à ce genre d'entreprises « est en préparation et pourrait être effectif d'ici trois à quatre années».

Il convient de noter que le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahamane avait annoncé l'introduction en Bourse de deux banques publiques en 2022, et que deux petites et moyennes entreprises (PME) du secteur privé avaient déposé des demandes d'accès à la Bourse d'Alger, M. Benmouhoub a, ainsi, indiqué qu' « au moins 4 à 5 entreprises pourraient éventuellement faire leur entrée en Bourse en 2022». Il a ajouté que « quelques sociétés privées issues de l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, ANADE actuellement, Ndlr) se préparent aussi à adhérer à la Bourse».

Ce changement dans le mode de gouvernance sera opéré, à la faveur de l'octroi de davantage de prérogatives aux conseils sociaux (notamment les conseils d'administration) pour une gestion efficace de ces entreprises.

Le capital de certaines entreprises publiques sera ouvert via la bourse, selon le Premier ministre, qui avait insisté sur l'importance d'améliorer les mécanismes de gestion de la bourse d'Alger et lui conférer un rôle important.

Parmi les dispositions à adopter dans le cadre du nouveau mode de gestion adopté par le Gouvernement, M. Benabderrahmane avait cité la soumission des gestionnaires à une évaluation périodique, semestrielle et annuelle pour évaluer l'efficacité du processus de gestion.

Il avait notamment appelé les gestionnaires des entreprises publiques à ouvrir des Centres de développement et de recherche scientifique en vue d'améliorer la compétitivité des produits locaux.

Dans ce même contexte, le Premier ministre avait notamment mis l'accent sur la poursuite par le Gouvernement de son plan visant à relancer les entreprises publiques qui connaissent une stagnation en s'appuyant sur des partenariats fructueux, citant dans ce cadre le complexe des cycles et motocycles de Guelma relancé grâce à un partenariat avec le ministère de la Défense nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique en vue de garantir des produits d'une meilleure compétitive.

M. M.

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DE LA FEMME

Lancement prochain d'un guide

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a annoncé, hier à Alger, le lancement prochain du guide de l'intégration économique de la femme dans sa 1e édition, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme intersectoriel de soutien à la femme pour contribuer à la production nationale.

Lors d'une visite à l'Institut national de la formation professionnelle de Birkhadem, la ministre qui était accompagnée du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a indiqué que ce guide réalisé avec le concours de tous les secteurs concernés, au profit de la femme en général et de la femme au foyer en particulier, comprend des données sur les domaines de formation, et les dispositifs de soutien et d'appui à l'emploi et à la promotion de l'entrepreunariat mis en place par l'Etat.

La ministre a ajouté que dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme intersectoriel en vue d'appuyer la contribution de la femme à la production nationale, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les deux secteurs de la Solidarité nationale et de la Formation professionnelle œuvrent à encourager la femme au foyer à la formation pour acquérir les qualifications nécessaires et bénéficier de mécanismes d'appui à l'emploi, dans l'objectif de faciliter son intégration économique et lui permettre de contribuer au développement.

Dans ce contexte, Mme Krikou a fait état du projet de lancement d'une campagne nationale de sensibilisation au profit de la femme rurale et de la femme au foyer, en vue de vulgariser les différentes spécialités, les modes de formation professionnelle disponibles, les mécanismes d'appui à l'emploi, les modalités permettant de bénéficier de crédits pour la création de projets, d'accéder au monde de l'entrepreunariat, tout en leur inculquant les principes de la gestion des projets.

De son côté, M. Merabi a souligné que son secteur est disposé à contribuer à tout projet en vue de renforcer la contribution de la femme et de la famille à la production nationale selon une approche économique, avec la participation de tous les secteurs. Le ministre a également indiqué que les femmes qui poursuivent une formation représentaient 40% de l'ensemble des formations, tous modes confondus, soulignant que parmi les branches réservées à la catégorie féminine figurent le textile et l'habillement, l'artisanat et l'hôtellerie, la restauration et le tourisme, ainsi que l'administration et la gestion. M. Merabi a rappelé à ce propos que le secteur avait mis en place plusieurs mécanismes et mesures dans le domaine de la formation de la femme consistant essentiellement en la formation des filles en milieu rural en rapprochant les services de formation, notamment dans les zones rurales et isolées, en sus de la mise en place des programmes de formation au profit de la femme au foyer à même de lui permettre d'exercer une activité productive. Dans la même optique, le premier responsable du secteur a fait savoir que le nombre de femmes bénéficiaires du dispositif de formation de la femme au foyer a atteint 78.247 durant la période 2019-2020, un nombre en augmentation permanente, soulignant que le secteur contribue à l'adhésion de cette catégorie à la production nationale et au développement en lui permettant d'acquérir des compétences pour bénéficier des différents dispositifs de soutien mis en place par l'Etat pour la création des micro-entreprises.

Hamid B.

CONSTANTINE

La baguette de pain ordinaire se raréfie

La crise du pain est bien partie pour durer encore quelques jours à Constantine. Les boulangers persistent dans leurs réactions à ne préparer que quelques fournées de pain dit ordinaire, se limitant pour nombre d'entre eux à ne proposer à leur clientèle que des produits dits améliorés ou encore ceux à base de «smid «, autrement plus rentables.



Un débrayage non déclaré prive en effet les citoyens constantinois d'une des plus indispensables denrées alimentaires depuis que des boulangers ont pris unilatéralement, au lendemain des fêtes de fin d'année, l'initiative d'augmenter de 50% le prix de la baguette.

Initiative qui a avait été largement dénoncée et qui ont surtout poussé la tutelle à adopter un «wait and see «, prête à sévir contre toute initiative visant à proposer du pain au citoyen à des prix dépassant les dix dinars.

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'est, quant à elle, démarquée, samedi dans un communiqué, des appels à augmenter le prix de la baguette subventionnée à 15 DA, assurant que toutes les revendications légitimes des boulangers avaient été soumises aux autorités publiques. L'Union avait indiqué que toutes les revendications légitimes des boulangers «ont été soumises aux pouvoirs publics pour les prendre en charge, notamment après la hausse des prix des intrants à l'instar de la levure et des améliorants, en vue d'assurer une marge bénéficiaire acceptable pour les boulangers sans pour autant compromettre le pouvoir d'achat du citoyen «.

Ceci en plus de la rareté de l'huile de table qui, malgré les assurances de la tutelle, reste introuvable sur les étalages aussi bien des petites que des grandes surfaces. Le produit du soja, du maïs et du tournesol reste soumis au diktat des spéculateurs.

Aussi, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) n'a, pour sa part pas tardé à réagir pour rappeler que ces augmentations sont illégales. L'APOCE a tenu à rappeler que le prix du pain ordinaire ne peut varier sans décision gouvernementale. Et d'annoncer que tous les signalements formulés par les consommateurs seront transmis aux organismes de régulation, afin que des mesures soient prises. La réaction des fabricants du produit de la farine à Constantine ont, tout de même, réussi à se rallier au mot d'ordre diffusé sans trop de bruit, obligeant du coup les citoyens à opter pour d'autres sources d'approvisionnement des produits à base de blé.

Ainsi, nombre de chefs de famille se sont rabattus sur les produits traditionnels, galettes et matlouä, entre autres.

En effet, de petites fabriques des «produits de maison « souvent montées par des ménagères en quête de gagne-pain pullulent depuis quelques années aux quatre coins de la cité du Rocher. Un commerce devenu très lucratif au vu de l'abandon du tajine par beaucoup de femmes actives. Un commerce devenu aussi rentable en ces temps de crise du pain. Naguère proposé à 60 DA l'unité, la galette est désormais cédée ces jours-ci à Boussouf, cité périphérique du chef- lieu de la capitale de l'Est, à pas moins de 80 DA, il en est de même pour khobz eddar dont le prix de l'unité frôle désormais les 200 DA alors qu'il coûtait, en 2021, 160 DA.

En attendant que les pouvoirs publics daignent réagir aux revendications des boulangers, rien n'augure qu'une accalmie se profile à l'horizon tant «le coût du pain, à en croire un boulanger du centre ville, ne cesse d'augmenter amenuisant au passage la marge bénéficiaire des professionnels».

De Constantine, Amine B.

UNE COLLECTE DE DONS POUR SON TRANSFERT EN TURQUIE AVAIT ÉTÉ LANCÉE

L'enseignante Sonia Fohal est décèdée à Batna

L'ENSEIGNANTE Sonia Fohal dont la maladie a suscité une vaste campagne de solidarité et de collecte de fonds sur les réseaux sociaux en vue de son transfert en Turquie pour une greffe du foie est décédée hier, à l'hôpital de Batna.

Fohel Sonia, connue sous le nom Fohal Rabaa, âgée de 28 ans qui travaillait et résidait à Batna n'a pas pu tenir résister à une forme grave d'hépatite, dite "hépatite fulminante".

Il s'agit d'une défaillance chronique sévère des fonctions du foie qui est complètement endommagé et qui l'ont également conduit à un coma profond.

Elle a été hospitalisée au CHU de Batna dans le service de médecine interne où elle a rendu l'âme dans la matinée, ont annoncé ses proches sur Facebook. Le personnel soignant, cité par sa famille, avait insisté sur son transfert à l'étranger affirmant que toutes les données, analyses biologiques et de tomodensitométries (TDM) ont démontré qu'elle a besoin d'une greffe du foie.

Sonia a commencé à entrer dans un état d'encéphalopathie hépatique car les toxines dont le foie est censé se débarrasser ont désormais affecté son cerveau.

Sa mort a donné lieu à de vives émotions parmi ses collègues, ses proches et les internautes qui ont multiplié les messages de soutien à sa famille.

Suite à la diffusion d'un appel de détresse par ses amis et proches, une campagne avait été lancée sur les réseaux sociaux pour la collecte de fonds en vue de la transférer en Turquie pour une greffe. L'opération de transplantation hépatique couterait plus 1,2 milliard de dinars (environ 770.000 euros), selon les proches de Sonia qui ont indiqué que sept millions de dinars avaient été collectés en seulement deux jours à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

D'autres sources ont indiqué que les frais de transport étaient inclus dans le coût de l'opération. Sonia devrait être transférée dans les heures qui suivent en Turquie.

La Turquie est réputée pour être l'un des pays les plus performants au monde en matière de greffes des organes. Parmi les hôpitaux les plus célèbres en Turquie en matière de greffes sont Acibadem et Mémorial à Istanbul et Kent à Izmir. Cela d'autant que l'organisme turc ITN (Réseau international de transplantation) est chargé de promouvoir en concert avec les hôpitaux opérations de collecte des dons d'organe dans de nombreux pays tout en militant à réduire les coûts et faciliter les procédures pour les patients étrangers.

En 2018, le gouvernement turc a accordé les mêmes droits de soins aux étrangers que ce soit dans les hôpitaux privés ou publics.

M. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 morts et 28 blessés la nuit du nouvel an

SEPT personnes ont trouvé la mort et vingt-huit autres ont été blessées dans seize accidents de la circulation enregistrés la nuit du Nouvel an dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier mardi un bilan des opérations conjointes Gendarmerie nationale/Sûreté nationale. Le bilan qui couvre les 30 et 31 décembre fait état d'une baisse du nombre d'accidents par rapport à 2020 (-5), de morts (-19), et de blessés (-28). Cette baisse s'explique par le bon déploiement des unités de la Sûreté et de la Gendarmerie outre le plan mis en place pour garantir la fluidité de la circulation au niveau du territoire national, a ajouté la même source. Concernant la sécurité routière, le document des forces conjointes fait état de 60.142 véhicules contrôlés ayant donné lieu à la saisie de 8 véhicules, 42 motocycles, la récupération de 2 véhicules volés et la constatation de 6828 délits. Les forces conjointes ont également effectué des descentes et procédé à l'arrestation de 325 personnes recherchées, la saisie de 109 armes blanches, 4687 comprimés psychotropes, 438.07 G de kif traité, 31,569 unités de boissons alcoolisées, des montants de 224,380 DA et 100 Euros. Quant à la migration clandestine, les opérations des forces conjointes se sont soldées par l'interpellation de 105 individus et la saisie d'un GPS, 2 fusils de pêches, une jumelle, de appareils de navigation et un moteur d'une barque de pêche, a ajouté le bilan. Dans ce sillage, les services conjoints ont rappelé aux citoyens les numéros verts mis à leur disposition à savoir 15-48 et 10-55, outre la page officielle de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et la page «TARIKI» de la gendarmerie nationale.

S. N.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:10	12:34	15:08	17:27	18:54
CONSTANTINE	06:14	12:39	15:14	17:37	18:59
ALGER	06:29	12:54	15:28	17:49	19:13
OUARGLA	06:13	12:44	15:30	17:50	19:10
CHLEF	06:35	13:00	15:36	17:56	19:20
MOSTAGANEM	06:39	13:05	15:41	18:02	19:26
ORAN	06:42	13:08	15:45	18:05	19:29

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7185 — MERCREDI 5 JANVIER 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	9°
Oran	15°	11°
Constantine	15°	2°
Ouargla	19°	5°

IMPÔT SUR LE REVENU GLOBAL

La DGI dévoile le nouveau barème

La Direction générale des impôts (DGI) a dévoilé, sur son site web, le nouveau barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), révisé à la baisse, à la faveur de la loi de finances 2022.



La LF 2022 a modifié le barème progressif de l'IRG, fixé dans l'article 104 du Code des impôts directs et taxes assimilées, de sorte à permettre une réduction de cet impôt évoluant selon le salaire imposable (et non pas le salaire net). L'article 31 de la loi fixe ainsi des taux progressifs selon six paliers. Il s'agit du palier inférieur à 240.000 dinars/an (20.000 DA/mois) qui sera carrément exonéré d'IRG, de celui compris entre 240.001 et 480.000 dinars/an, soumis à un IRG de 23%, celui entre 480.001 et 960.000 dinars/an qui est imposé à 27%, du palier entre 960.001 et 1.920.000 dinars, soumis à 30%, de celui allant de 1.920.001 à 3.840.000 dinars/an, soumis à 33%, alors que le palier supérieur à 3.840.000 dinars/an (32 millions de centimes/mois) est imposable à hauteur de 35%.

L'ancien barème de calcul de l'IRG contenait quatre paliers de calcul: le palier inférieur à 120.000 DA/an qui était exonéré d'IRG, celui allant de 120.001 DA à 360.000 DA/an était soumis à 20%, celui allant de 360.001 DA à 1.440.000 DA/an soumis à 30% et enfin le palier supérieur à 1.440.000 DA/an qui était imposable à hauteur de 35%. Une fois le taux d'IRG calculé selon le nouveau barème, un abattement de 40% est appliqué, mais il ne peut être inférieur à 12.000 dinars/an ou supérieur à 18.000 dinars/an (soit entre 1000 et 1.500 dinars /mois). Il s'agit du même abattement appliqué avant la LF 2022.

En outre, les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars/mois bénéficient d'une exonération totale de l'IRG, tandis que les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire.

Selon la LF, les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 42.500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime général, bénéficient d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement.

Cette refonte de l'IRG vient concrétiser les orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné au Gouvernement, en octobre dernier, de prendre des dispositions «immédiates» pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. M. Tebboune avait ainsi ordonné «la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que l'augmentation du point indiciaire dans la Fonction publique».

H. B.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Le procès de l'homme d'affaires Hocine Metidji reporté

LE PROCÈS de l'homme d'affaires Hocine Metidji, son fils, ainsi que l'ex-directeur du protocole de la Présidence, Mokhtar Reguieg, l'ex-directeur général de l'OAIC, Mohamed Belabdi, et l'ancien chef de cabinet de l'ex-ministre Abdelwahid Temmar qui devait se dérouler lundi au tribunal de Sidi M'Hamed a été renvoyé au 10 janvier en cours.

Le procès a été ajourné sur demande du collectif des avocats qui ont sollicité un délai pour pouvoir préparer leurs plaidoiries.

Les mis en cause avaient été placés en détention provisoire par le juge d'instruction du pôle pénal spécialisé dans le traitement des affaires liées à la malversation.

Parmi les inculpés figurent entre autres des hauts cadres de l'Etat, ont été inculpés dont l'ancien diplomate et ex-directeur du protocole à la Présidence de la République au temps du défunt Président Abdelaziz Bouteflika en l'occurrence Mokhtar Reguieg.

Il avait comparu avec plus d'une quarantaine de personnes, majoritairement de hauts fonctionnaires de l'Etat, dans le cadre de l'affaire de corruption qui a éclaboussé l'influent homme d'affaires Hocine Metidji, patron du groupe éponyme, spécialisé dans les produits céréaliers et les semouleries. En plus de Mokhtar Reguieg, quatre mis en cause ont été placés en détention provisoire. Il s'agit de Hocine Metidji, PDG du groupe Metidji, de son fils, de l'ex-directeur général de l'OAIC (Office algérien interprofessionnel des céréales), Mohamed Belabdi et de l'ex-directeur de cabinet de l'ancien ministre Abdelwahid Temmar, lequel directeur est déjà en détention dans le cadre d'une autre affaire à Mostaganem.

Il convient de signaler que l'épouse et la fille de l'homme d'affaires ont bénéficiées des mesures de libertés provisoires. Très connu dans le domaine céréalier, et bien introduit dans les rouages de l'Etat et considéré comme un des clients privilégiés de l'OAIC, Hocine Mansour Metidji, vice-président du FCE (Forum des chefs d'entreprise), est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, dont «transfert illicite de capitaux vers l'étranger», «blanchiment d'argent», «financement illicite de la campagne électorale» (5e mandat du Président Bouteflika), «complicité de dilapidation de deniers publics», «trafic d'influence sur des agents publics dans le but d'obtenir d'indus avantages» et «violation de la réglementation des marchés publics».

Redouane Hannachi

MATCH PRÉPARATIF POUR LA CAN 2021 : ALGÉRIE-GHANA

Mobilis au rendez-vous avec les Verts

MOBILIS encourage les verts à l'occasion de la rencontre amicale préparatoire, en prévision de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2021), prévue au Cameroun du 09 janvier au 06 février 2022.

L'Équipe Nationale de football appelée à défendre son titre continental de 2019, disputera une joute amicale avant le début de la compétition continentale, elle affrontera les Black Stars du Ghana, le mercredi 05 janvier à 17h00 (Heure locale), au stade Education City Stadium à Al Rayyan au Qatar, avant de se déplacer vers la ville de Douala au Cameroun.

Cette rencontre permettra à l'équipe nationale de parfaire sa préparation pour la CAN, avant son entrée en lice dans la compétition le 11 janvier contre le Sierra Leone, le 16 janvier contre la Guinée équatoriale et enfin la Côte d'Ivoire le 20 janvier.

Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Équipe Nationale, ne ménagera aucun effort pour soutenir nos valeureux champions d'Afrique.

Bon courage et bonne chance aux verts.
Dzayer Bladna wel Khedra Dialna

SOUDAN

La Ligue arabe appelle au dialogue

LE SECRÉTAIRE général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abou El-Gheit, a déclaré respecter la décision du Premier ministre soudanais, Abdallah Hamdok de quitter son poste, appelant à engager le dialogue pour le bien du Soudan, indique un communiqué de l'organisation.

«Le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, a déclaré qu'il respectait la décision du Abdallah Hamdok de démissionner de son poste, exprimant sa compréhension des justifications incluses dans la lettre de démission», selon le communiqué publié mardi sur le site de l'organisation.

Le Secrétaire général a salué les réalisations de Hamdok au cours de son mandat et a souligné la nécessité de travailler d'urgence entre les partenaires d'un seul pays afin de parvenir à un terrain d'entente qui permettrait de préserver les acquis importants réalisés au cours des deux dernières années».

Une source officielle au Secrétariat général de la Ligue a déclaré que «le Secrétaire général suivait de près les diverses initiatives récemment présentées par un certain nombre de partis et composantes politiques soudanais concernant les défis de la période de transition, et qu'il estimait qu'une consultation et un dialogue constructif entre les différentes parties est le seul moyen, et c'est même la pierre angulaire de la résolution de la crise actuelle et de la réalisation des aspirations du peuple soudanais à la stabilité, au développement et à la transition démocratique espérée».

Le Premier ministre Hamdok a démissionné après une nouvelle journée de manifestations dans la capitale soudanaise, Khartoum. Après avoir été détenu lors de la prise de pouvoir par les militaires du 25 octobre, avec d'autres hauts responsables et des militants politiques, le Premier ministre avait été réintégré lorsqu'un accord avait été conclu pour partager le pouvoir avec l'armée.

Avant la crise, les dirigeants militaires et civils partageaient le pouvoir dans un gouvernement à la tête de la transition du Soudan vers la démocratie après l'éviction en avril 2019 du président Omar Al-Bachir.

R. I.